

Histoire(s) en mouvement(s)

Philippe Courtesseyre, Clarisse Herlemont-Vénuat, Alcine Salangros

Citer ce document / Cite this document :

Courtesseyre Philippe, Herlemont-Vénuat Clarisse, Salangros Alcine. Histoire(s) en mouvement(s). In: La Gazette des archives, n°235, 2014. Archives des jeunesses, jeunesses des archives. pp. 143-161;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_235_3_5152

Document généré le 15/03/2017

Histoire(s) en mouvement(s)

Philippe COURTESSEYRE

Clarisse HERLEMONT-VÉNUAT

Alcine SALANGROS

Introduction

Près de quatre années se sont écoulées depuis le lancement par le conseil général des Landes d'une démarche active autour de la jeunesse, de l'éducation populaire et de ses archives. L'originalité de ce travail réside dans la coopération étroite entre deux directions de la collectivité : celle de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, et celle de la Culture et du Patrimoine.

La première étape de ce projet a été la construction d'un cycle de conférences. En parallèle, un travail de recensement des sources a été entrepris. La journée « Histoire(s) en mouvement(s) » du 27 octobre 2012 a été le point d'orgue des travaux, mais pas leur conclusion.

La construction du cycle de conférences

Un contexte favorable

La mise en place d'un cycle de conférences autour de la jeunesse et de l'éducation populaire résulte d'une multitude de facteurs. Il est toutefois possible, en déconstruisant cette démarche, de l'inscrire dans le cadre d'une vision originale du concept de sociologie d'action publique de « mise sur agenda » (*agenda-setting* ; Cobb & Elder) notamment en ce que celui-ci désigne le

passage d'un problème du domaine du privé au domaine public. En l'espèce, l'originalité tient à ce que le « privé » relève de « l'intime ». Le champ « jeunesse et éducation populaire », entendu ici dans son acceptation la plus large, relève en effet, dans les Landes comme ailleurs, d'une histoire longue faite d'ardeur et d'engagements personnels.

La disparition concomitante de plusieurs acteurs de cette histoire a rappelé avec une force dramatique les enjeux du lien entre mémoire individuelle et mémoire collective et leur valeur patrimoniale respective. L'écho trouvé a été d'autant plus grand que cette réflexion commençait à émerger, balbutiante, au sein d'institutions de ce champ.

D'une part et de façon centrale :

- via le projet de l'IUFM Aquitaine autour du patrimoine de l'éducation ;
- à travers la volonté des Francas des Landes, lors de la célébration de leurs cinquante ans, de travailler sur leur mémoire.

D'autre part, de façon plus diffuse, dans le cadre d'une démarche de refonte des politiques « jeunesses » menées par le département. En effet, pour aboutir à la mise en place d'un nouveau projet de référence pour la jeunesse, l'assemblée départementale a très tôt identifié l'impératif de revenir sur les fondements de l'action publique qu'elle porte depuis de nombreuses années en direction de la jeunesse et au sein de laquelle l'éducation populaire, ses acteurs et ses principes, sont prégnants.

Démarche « Jeunesses en avant »¹

Dans le même mouvement de valorisation de la jeunesse et de l'éducation populaire dans les Landes, le cycle de conférences a ainsi également vocation à venir éprouver le cadre et les habitudes locales. Cette ancienneté des dispositifs précédemment évoquée peut en effet avoir comme corollaire des fondements depuis longtemps implicites, parfois devenus contradictoires et s'accommodant mal des mutations rapides du champ « Jeunesse et éducation populaire ».

L'intérêt du cycle est donc de mobiliser une expertise extérieure et « nouvelle ».

¹ <http://www.landes.org/les-jeunesses-en-avant>

Un champ et des enjeux à circonscrire au fil du cycle de conférences.

Le cycle est lancé à la fin de l'année 2010 en mettant en place un groupe de travail composé des partenaires traditionnels du département en matière de jeunesse, à savoir les Francas des Landes, la Ligue de l'enseignement, les Pupilles de l'enseignement public (PEP) et l'État. Le département est lui représenté par la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports et la Direction de la culture et du patrimoine. Cette volonté d'une approche transversale, au-delà des modalités organisationnelles de la collectivité, constitue un premier élément saillant de la démarche.

Les premières réunions permettent de faire converger les partenaires sur un embryon de démarche commune :

- valoriser une mémoire, un patrimoine ;
- identifier des perspectives futures.

Outre la fixation du lien entre « jeunesse » et « éducation populaire », d'emblée, plusieurs questions se sont concomitamment posées. Tout d'abord, l'initiative « institutionnelle » pouvait interroger concernant un champ relevant d'une compétence facultative et au sein duquel la répartition des domaines réservés entre les acteurs publics et les acteurs privés est sujette à caution. En ce sens, l'antériorité des partenariats locaux et la présence initiale des Archives départementales ont été des facteurs facilitant.

Ensuite, en écho à la maxime selon laquelle il est nécessaire de savoir d'où l'on vient pour décider où l'on va, la nécessité de redéfinir un socle commun s'est imposée. À ce stade, il a été précisé que l'objet de la démarche n'était pas tant d'élaborer une définition scientifique, intangible de l'éducation populaire ou d'en établir une histoire mais bien de s'organiser pour préserver une mémoire : celle des démarches de jeunesse et d'éducation populaire dans les Landes.

C'est enfin l'extraordinaire diversité de cette mémoire, son caractère intime qui d'aporie est devenu questionnement puis moteur de la mobilisation de ce groupe de travail. Dans le prolongement de leurs interrogations initiales, les membres de ce dernier ont pointé le lien entre la valorisation d'une mémoire et l'organisation de celle-ci. Confronté au canonique débat entre « histoire » et « mémoire » et les écueils que chacune des approches peut charrier, le collectif, pragmatique et ne souhaitant pas trancher entre « le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs »¹, a déplacé ses interrogations en direction des sources.

¹ RICOEUR (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Points-Seuil, 2000.

Ce recentrage relève d'une forme de sérendipité « volontaire ». En effet, la découverte de l'importance des sources et ses implications en termes d'archivage pour un groupe de travail composé essentiellement d'acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire peut être considérée comme quasi-fortuite. « L'accident », en l'espèce, est la transversalité mise en œuvre entre deux directions et l'apport des Archives départementales dans cette démarche de cycle de conférences.

Leur présence a en effet permis à l'écho de journées « Archives » organisées en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques par l'ADAJEP de parvenir jusqu'au groupe de travail. M. Salangros, correspondant de l'ADAJEP, rejoint le groupe de travail le 22 mars 2011.

Le 16 juin 2011, ce dernier se réunit aux Archives départementales et concrétise la transversalité nouvelle entre la jeunesse et l'éducation populaire dans les Landes et les Archives départementales. Ces deux réunions marquent une étape fondamentale dans le développement d'une approche et d'enjeux communs, les Archives départementales identifiant l'importance (en termes d'ampleur aussi bien qu'en termes de richesse) du travail à mener, les partenaires associatifs prenant conscience de leur responsabilité dans l'organisation de la conservation de leurs actions et de leurs projets. Il est alors décidé de conclure la première phase du cycle de conférences par l'organisation d'une journée dédiée plus particulièrement à l'histoire de la jeunesse et de l'éducation populaire dans les Landes, intitulée « Histoire(s) en mouvement(s) ». Cet événement est mis en œuvre avec le collectif Landes Associatives (collectif au service de toutes les associations) dans le but de faire découvrir une partie de l'histoire et des archives de la jeunesse et de l'éducation populaire dans les Landes tout en outillant les participants sur le processus de conservation des archives.

En complément de ce travail au long cours, les conférences contribuent à affirmer le cadre dans lequel le groupe de travail s'inscrit. Il a été choisi d'ouvrir le cycle par une cérémonie de vœux aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire adossée à une conférence dédiée à l'histoire et aux origines des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire en France.



Conférence d'Olivier Douard © Sébastien Zambon/conseil général des Landes

Cette première rencontre devait permettre, outre de marquer le positionnement du Département, de mobiliser les partenaires du groupe de travail en revigorant la mémoire collective par un retour diachronique sur l'histoire de la jeunesse et de l'éducation populaire en France. Au cours de son propos, Olivier Douard (LERIS) a proposé une définition de l'éducation populaire sur laquelle le groupe de travail allait s'appuyer par la suite : « L'ensemble des démarches d'apprentissage et des réflexions critiques par lesquelles des citoyens et des citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent à une prise de conscience, individuelle et collective, au sujet de leurs conditions de vie et de travail, et qui visent à court, moyen ou long terme une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu ».

Quelques mois plus tard, Jean Bourreau (LERIS) a proposé un prolongement plus dynamique et opérationnel de la conférence d'Olivier Douard, fondant un lien fort entre les questions démocratiques actuelles et les démarches d'éducation populaire sur un territoire.

Un an après le lancement du cycle de conférences, la représentation d'Incultures I par Franck Lepage¹ constituait un moment important. En effet, dans sa fabuleuse mise en scène de son entretien avec Christiane Faure, Franck Lepage combine à la fois une réflexion historique, critique et prospective et renvoie ainsi, forme mise à part, aux ambitions du groupe de travail.



Incultures I

© Philippe Courtesseyre/conseil général des Landes

¹ LEPAGE (Franck), *Incultures, tome 1 : L'Éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu... ou Une autre histoire de la culture*, Mons, Cerisier, 2011.

Ce cycle a ainsi permis de former un matériau unique, issu d'une démarche concertée. Dans cette radioscopie d'un fait social total via les histoires individuelles et les lieux de mémoire qui le jalonnent, cela a permis de s'accorder sur ce que devait recouvrir l'expression « Jeunesse et éducation populaire ». Il a conduit à justifier collectivement, et au-delà de la reprise de la dénomination administrative héritée de l'agrément, les affinités électives¹ entre « jeunesse », « éducation populaire » et « archives ».

Lors de la journée « Histoire(s) en mouvement(s) », Laurent Besse allait valider cette orientation en soulignant, considérant les fonds présents au PAJEP, la réticence et la pudeur des associations laïques à se tourner vers leur passé et par la même, l'intérêt particulier à se pencher sur l'histoire de l'éducation populaire autour de la jeunesse et de l'école.

La place des archives dans ce cycle de conférences

Lors du lancement de la démarche de construction de ce cycle de conférences, le directeur de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports au conseil général a sollicité le directeur de la Culture et du Patrimoine pour qu'un ou des membres de ses services puisse s'associer à ce projet. C'est très naturellement que les Archives départementales s'y sont intégrées. En effet, dès l'ouverture de leur nouveau bâtiment au début de l'année 2008, un cycle de quatre conférences annuelles avait été mis en place. La responsable du secteur communication-valorisation des archives, chargée de ces conférences, a donc rejoint le groupe de travail. Les premières réunions ont été l'occasion pour elle de découvrir les acteurs du monde de l'éducation populaire et les nombreux sigles utilisés dans les discussions !

Lors des premiers échanges, la présence des Archives consistait essentiellement en un partage d'expérience d'organisation de manifestations culturelles. Mais ces rencontres ont également été l'occasion de faire découvrir à des organismes comme la Ligue de l'enseignement, les Francas, les Foyers ruraux ou les Pupilles de l'enseignement public, les animations pédagogiques proposées

¹ Pour Mickaël Löwy, « l'affinité élective est le processus par lequel deux formes culturelles entrent, à partir de certaines analogies significatives, parentés intimes ou affinités de sens, dans un rapport d'attraction et d'influence réciproques [...], où les deux figures restent distinctes mais sont organiquement associées ». LÖWY (Mickaël), « Le concept d'affinité élective chez Max Weber », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 127, juillet - septembre 2004, mis en ligne le 25 juin 2007, consulté le 2 juin 2014.

autour de l'exposition du moment des Archives intitulée « Objectif paysage »¹. Puis, très vite, la nécessité d'identifier les sources conservées aux Archives et en dehors est donc apparue.

L'état des sources sur la jeunesse et l'éducation populaire dans les Landes

Les sources conservées aux Archives départementales des Landes

Les fonds présents aux Archives se résument aux archives de la GMSL (Grande mutualité scolaire landaise)², conservées sous la cote 2 J et 2 J complément (exemple : 3 T et 3 T S). D'après le récolement du fonds réalisé en 1978, sous les cotes 2 J 1 à 93, on retrouve des documents généraux pour la période s'étalant de 1899 à 1961 : livres des recettes et des dépenses, bordereaux d'opérations, comptes courants et intérêts des sections, pièces comptables, cahiers et comptes rendus des opérations. Suivent ensuite les archives de la GMSL propres à chaque école, sachant que ce fonds est incomplet, puisqu'il manque encore les archives de nombreux établissements. Un carton contenant des relevés de la GMSL de l'école d'Ygos ainsi que des relevés de sociétaires a été découvert dans le versement 1333 W réalisé par cette école aux Archives en 2001. Dans le 2 J, complément qui couvre une période de 1899 à 1961, on retrouve des statuts, de la correspondance, des tableaux de situation des sections, des comptes rendus d'assemblées générales, des comptes rendus des instituteurs, des tableaux annuels, des bordereaux et des registres de comptes. Compte tenu de leur ancienneté et de leur volume (plus de douze mètres linéaires), ces archives de la GMSL sont extrêmement précieuses.

¹ Fiche technique de l'exposition itinérante : http://www.archives.landes.org/fileadmin/user_upload/pdf/Archives/expositions_itinerantes/descriptif_objectif_paysage.pdf (page consultée le 26 mai 2014).

² *Grande Mutualité Scolaire Landaise : statuts, règlements et avis divers*, Mont-de-Marsan, 1909.

Direction Départementale
des Services
de l'Éducation Nationale
DES LANDES

NOTE DE SERVICE

Mademoiselle
Institutrice publique

ST JEAN DE LIER

Votre dernier rapport d'inspection fait ressortir que la section de la Grande Mutualité Scolaire Landaise à ST JEAN DE LIER ne compte que 3 sociétaires dont un seulement, élève de votre école.

Ces chiffres montrent que cette section se trouverait en voie de disparaitre si un redressement n'était immédiatement réalisé.

Je vous demande donc d'entreprendre dès maintenant et de renouveler à l'occasion des rentrées de Pâques et d'octobre un effort de recrutement aussi large que possible.

Vous recevrez dès quelque temps la visite de la Commission de propagande et de contrôle de l'Office Central qui vous donnera toutes directives.

Par différentes notes, j'ai déjà montré la nécessité d'assurer à la Grande Mutualité Scolaire Landaise le plus grand nombre de membres participants. Je suis persuadé que vous accepterez de faire tous vos efforts dans ce sens.

Mont de Marsan, le 1er avril 1954
L'Inspecteur d'Académie,

Les sources conservées dans les associations ou celles manquantes

Les sources conservées dans les associations sont très hétérogènes. Dès que l'on évoque la question des archives, en raison de la forte implication des militants et bénévoles de l'éducation populaire, on ressent vite une grande sensibilité. Le rapport affectif à ces documents, témoins d'un engagement sans faille, est souvent fort.

Voici un panorama évidemment non exhaustif des sources conservées dans les associations et qui ont été utilisées pour la journée « Histoire(s) en mouvement(s) » : premier bulletin des Francas, marché public pour la construction d'une salle des fêtes à Seignosse, cahiers de doléances réalisés par les élèves de l'école d'Audignon (où les contributions de collègues du conseil général ont été retrouvées !), appel à cotisation et adhésion à la GMSL, bulletins d'information de la Fédération des œuvres laïques des Landes, carte d'adhésion, photographies, vidéos de colonies de vacances (où figure l'actuel directeur de l'Éducation en culottes courtes !), statuts de la GMSL en 1901, procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire de 1988, livret de sociétaire, compte rendu de l'assemblée générale constitutive de la section de la GMSL au sein de l'École normale, prospectus pour le centre de vacances de Biscarrosse, etc.

Quant aux sources absentes ou dispersées, ce sont les plus intéressantes dans cette démarche. Il manque celles de nature administrative dont la gestion souffre de méconnaissance de la part des associations en termes d'archivage, qu'il s'agisse des procès-verbaux d'assemblées générales, de comptes rendus de réunions, etc. Il manque également toutes les sources informelles créées par les adhérents et qui se dispersent avec leurs auteurs, que ce soit des photographies, des films, etc. Il y en a enfin le problème des documents difficilement identifiables, pour la date ou le lieu. À ces questions s'ajoute la problématique des archives électroniques, dont la conservation a d'emblée été abordée lors des réunions du groupe de travail, notamment par des membres de jeunes associations, comme Militinérèves. Cet état des lieux apporte la preuve, s'il en était besoin, de l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre rapidement une collecte de ces archives avant qu'elles ne disparaissent.

Direction Départementale
des Services
de l'Éducation Nationale
DES LANDES

NOTE DE SERVICE

Monsieur
Instituteur public
ESTIBEAUX

J'ai constaté que votre dernier rapport d'inspection ne précise pas la situation de votre école en ce qui concerne la Grande Mutualité Scolaire Landaise.

Je vous prie de m'adresser pour le 5 Avril un rapport sur cette question. Vous voudrez bien y préciser :

- la section à laquelle la commune d'ESTIBEAUX est actuellement rattachée;
- pour chaque classe : le nombre d'élèves inscrits
le nombre d'élèves mutualistes

Dans le cas où il vous aurait été jusqu'ici impossible de redonner sous cet angle une activité normale à votre école, vous voudriez bien :

- reprendre immédiatement contact avec la section à laquelle l'école a déjà été rattachée
- étudier les possibilités de créer une section distincte à ESTIBEAUX

Ces questions peuvent être examinées avec la Commission de propagande et de contrôle qui passera vraisemblablement dans la semaine à ESTIBEAUX.

Mont de Marsan, le 1er avril 1954

L'Inspecteur d'Académie,



Vue du centre Latécoère de Biscarrosse, propriété des Pupilles de l'enseignement public
© James Camus/Archives départementales des Landes

Le guide sur les archives d'associations

En 2001, à l'occasion du centenaire de la loi sur les associations, la direction des Archives de France a publié un guide de référence sur les archives des associations¹. En 2005, désireuses de proposer un document plus synthétique, enrichi par l'expérience courante de plusieurs acteurs du monde associatif, les Archives départementales des Landes ont rédigé en partenariat avec le point d'appui montois (dépendant de la mairie de Mont-de-Marsan) un mémento pratique sur les archives des associations². Ce document, qui se présente sous la forme d'un tableau de gestion, est un outil pratique élaboré par et pour des associations. Il a été diffusé aux membres du groupe de travail et a servi de

¹ Direction des Archives de France, *Les archives des associations, approche descriptive et conseils pratiques*, Paris, La Documentation française, 2001.

² Voir :

http://www.archives.landes.org/fileadmin/user_upload/pdf/Archives/archives_associations_memento_pratique.pdf (page consultée le 26 mai 2014)

base pour les associations d'éducation populaire qui ont travaillé sur leurs archives. Enfin, le 5 novembre 2011, les Archives départementales des Landes ont participé pour la première fois aux rencontres départementales de la vie associative, qui ont eu lieu à Rion-des-Landes. Lors de ce rendez-vous organisé par les Landes associatives, des points informations « spécial association » étaient proposés : ainsi, les Archives ont pu donner des conseils aux associations présentes sur la gestion de leurs archives.

Le projet de dépôt des archives des Francas et la matinée de sensibilisation

Notamment en raison du travail qu'elles avaient déjà réalisé sur leurs archives à l'occasion de leur cinquantenaire, les Francas ont souhaité se lancer, en étroite collaboration avec les Archives départementales, dans un travail de classement de leurs archives, en vue du dépôt d'une partie de celles-ci. Il convient de noter qu'une part de la subvention annuelle attribuée à cette association avait été fléchée pour « accompagner nos organisations à déposer leurs archives ». Le dépôt de la quinzaine de boîtes d'archives préparées devrait avoir lieu prochainement. On retrouve dans ce fonds comme thèmes principaux : les congrès nationaux (1989-2009), les cahiers de doléances (1989), les Francades et regroupements d'enfants, l'équipe départementale d'animation, la vie statutaire (1991-1994), les finances de l'association, le rallye infernal, des adhésions individuelles, des revues de presse et des publications internes, des rapports d'activité et financiers. Pour résumer, ce sont logiquement des éléments sur la vie locale de cette association, mais aussi son implication dans des projets nationaux.

Le 23 novembre 2013 a eu lieu aux Archives départementales des Landes une matinée de sensibilisation pour les Francas sur leurs archives. En effet, suite à ce travail mené tout au long de l'année sur les archives de son association, la directrice des Francas a proposé que soit organisée une demi-journée de formation et de présentation des archives. L'auditoire était composé de responsables d'associations ou de centres de loisirs du département, parmi les plus anciens. L'objectif était de présenter ce que sont les archives et comment bien les tenir (avec l'idée d'élaborer un tableau de gestion parfaitement adapté à leur activité), les procédures de dépôt ou de don et le travail qui avait déjà été réalisé par les Francas. Cette formation a été animée par le conservateur responsable de la gestion des fonds, en présence de la responsable du secteur communication-valorisation. Après un temps d'accueil convivial, un diaporama a été diffusé aux présents et une visite guidée du bâtiment des Archives leur a été proposée. Cette démarche était une première pour les Archives des Landes,

qui ont eu la satisfaction de voir l'intérêt porté par la douzaine de participants à la préservation de leurs archives. Comme souvent dans ce type d'actions de médiation, il s'agissait de leur faire comprendre qu'il est important pour la mémoire de leurs actions, mais aussi pour le présent et le futur de leurs associations, que leurs archives soient organisées et conservées.



Découverte de la salle de lecture par des membres des Francas © Clarisse Herlemont-Vénuat

La journée « Histoire(s) en mouvement(s) » : une belle aventure collective

Au gré de ces archives nouvellement collectées et dans la perspective de celles à retrouver, à partir d'exemples concrets liés à la mémoire collective landaise (colonies de vacances, salles des fêtes, etc.) et grâce à la rencontre entre experts et membres du groupe de travail, la journée « Histoire(s) en mouvement(s) » a pu être organisée.

La principale gageure a consisté à donner à voir au public les deux objectifs poursuivis par le groupe de travail à savoir :

- L'appropriation de la question des archives par les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire. L'approche retenue pour sensibiliser à cette problématique consistait à revenir sur l'expérience des Francas des Landes à l'occasion de leur 50^e anniversaire et notamment les difficultés rencontrées pour collecter, identifier et organiser les « archives ». La présence du PAJEP en la personne de Gaëtan Sourice et de l'ADAJEP avec Alcine Salangros était particulièrement importante pour apporter une réponse « technique » aux écueils soulevés par l'approche empirique des Francas. Dans le même sens, l'appui de Laurent Besse à propos des aspects relatifs à l'écriture d'une histoire et à l'organisation d'une mémoire a été primordial. Et la connexion est d'autant plus importante que les archives personnelles des militants, où se mêlent lettres personnelles et documents officiels, photographies et notes diverses, sont parfois les plus riches et offrent ainsi un contrechamp primordial au « mythe de l'âge d'or »¹. Le « multipositionnement » des acteurs de l'éducation populaire renforce cette assertion ;

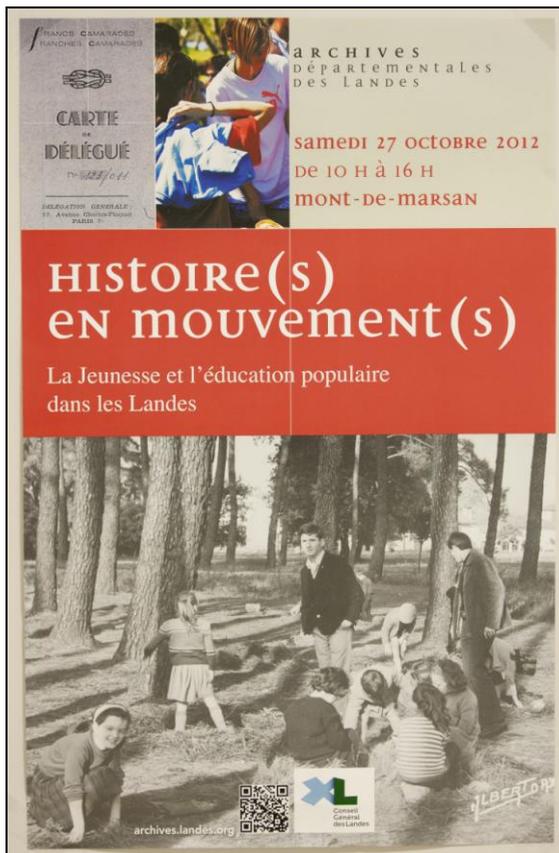
- la valorisation de la place de l'éducation populaire dans les Landes et l'évocation de ses modernités. Ainsi, la première intervention, « De l'école aux colos », a présenté une histoire de la GMSL. À travers le centre de vacances Jean Udaquiola, cette introduction a permis d'insister sur les affinités électives entre « éducation populaire » et « jeunesse » qui se donnent à voir dans les Landes à travers l'histoire des accueils collectifs de mineurs et la recherche d'émancipation des jeunes. Les propos de Messieurs Comet, Ducos et Nauze ont eu vocation à élargir le champ de l'étude aux différents lieux de sociabilité dans les Landes. L'intervention de ce dernier (« Salles des fêtes »²) était axée autour des intentions d'éducation populaire dans les Landes, dans un contexte européen d'édification de maison des peuples. En clôture et afin d'ancrer les questions des archives et des démarches de jeunesse et d'éducation populaire dans une même temporalité, celle du présent, une présentation a été faite de deux démarches remarquables³ : le café Boissec, à Larbey, haut lieu de culture et l'éco-lieu Jeanot à Rion-des-Landes, épice de l'écocitoyenneté. Ce sont

¹ BESSE (Laurent) lors de la journée « Histoire(s) en Mouvement(s) » : « L'histoire permet de replacer le présent dans des séries de longue durée [...], permet de ne pas s'enfermer dans la seule mémoire, aussi attrayante soit-elle [...]. Les archives peuvent aider à recontextualiser, à relativiser les témoignages. »

² NAUZE (Nicolas), *Salles des fêtes, lieux de sociabilité dans les Landes*, Bordeaux, le Festin, 2001.

³ <https://www.youtube.com/watch?v=bpD-iiZnlBk>

deux lieux innovants qui proposent de nouvelles modalités d'accueil et de mise en action des jeunes, en mixant activités sociales et économiques dans une dynamique d'alternatives et de transformations sociales, tout en favorisant des pratiques collaboratives, créatives et participatives. Situés dans des territoires ruraux, ils ont également comme point saillant commun le fait d'être animés et portés par des jeunes. En écho à l'innovation sociale qu'ils donnent à voir, ces exemples ont évidemment permis d'aborder la question des archives numériques... et l'ampleur des enjeux à venir.



Affiche de la journée « Histoire(s) en mouvement(s) » © Studios Albert – James Camus-Philippe Courtesseyre/conseil général des Landes

les francas



Les formateurs d'Aquitaine accueillis par le Maire d'Audignon Gabriel Garosi

L'engagement continu des Francas des Landes

En 1944, un groupe de militants laïques crée, au plan national, un mouvement d'enfants original distinct des structures existantes par sa spécificité, ses méthodes et son identité : les Francs et Franches Camarades. Des enseignants landais y font référence dans le cadre d'activités enfance et en 1959 naît l'association départementale autour de l'Ecole Normale de Dax.

Depuis 50 ans, les Francas des Landes participent à l'émergence et à la concrétisation de concepts et de réalisations tels que la globalité de l'éducation, la co-éducation, la citoyenneté des enfants et des jeunes, les outils pédagogiques et les propositions de la Place de l'Enfant dans la société.

Du patronage au centre aéré, du centre de loisirs au projet éducatif local, ils ont accompagné les associations, les collectivités locales et toutes celles et ceux qui se préoccupent de l'action éducative durant le temps libre. Agissant depuis leur origine sur le principe de laïcité, ils fondent leur engagement sur les valeurs de la démocratie : l'humanisme, la liberté, l'égalité, la solidarité...

Les Francas sont agréés par le Ministère de l'Education et par la Jeunesse et les Sports. La Fédération nationale est reconnue d'utilité publique.

D'hier à aujourd'hui

- **Dès 1946, des enseignants landais animent des patronages laïques.**
- **1959 : Création des Francs et Franches Camarades des Landes à l'Ecole Normale de Dax.**
- **1962 :** Les deux premiers centres aérés voient le jour.
- **1969 :** Le siège social et administratif quitte Dax pour Mont-de-Marsan, Maison des Enseignants.
- **1971 :** Le dixième centre de loisirs est affilié.
- **1972 :** Le bureau déménage dans un préfabriqué près de la FOL.
- **1974 :** Installation, à l'école du Peyrouat à Mont-de-Marsan, dans l'espace réservé au CDDP.
- **1975 :** Premier poste d'instituteur mis à disposition par l'Education Nationale. L'Union régionale cohabite avec l'AD.
- **1980 :** La commune de Morcenx confie aux Francas la gestion du centre de loisirs (fin en 2003).
- **1982 :** Déménagement Cale des Chalands. AD et UR sont locataires de la ville de Mont-de-Marsan. Création du premier poste d'animateur permanent.
- **1985 :** Les FFC fêtent leurs 25 ans à Dax et à Narrosse : une semaine d'animations culturelles. Ils fédèrent 25 centres de loisirs.
- **1987 :** Organisation des Journées d'Etudes sur l'Enfance en milieu rural à Carcen-Ponson.
- **1989 :** Bicentenaire de la Révolution française. Animation autour des cahiers de doléances. Les Francs et Franches Camarades deviennent les Francas.
- **1992 :** Création du Ludobus. Accord entre la FCPE, le CDAFAL et les Francas pour la construction d'un siège commun.
- **1996 :** Les Francas, co-propriétaires, emménagent au 3 allée de la Solidarité à Mont-de-Marsan. Inauguration des locaux le 25 octobre 1997.
- **1999 :** Première étude auprès d'une collectivité territoriale. L'Union régionale part à Bordeaux.
- **2000 :** 40 centres de loisirs sont affiliés aux Francas.
- **2004 :** Diagnostic auprès de la Communauté de Communes Mairmeine Adour Côte-Sud puis convention d'accompagnement durant 39 mois.
- **2007 :** Création du Conseil général des Jeunes.
- **2009 :** 50 ans Une année de manifestations pour l'anniversaire des 50 ans.

Les Présidents

1959 : Roland BIALJOU	1969 : Louis PERRIER
1981 : Jean-Claude SESCOUSSE	1983 : Gabriel GAROSI
1987 : Jean-Claude SESCOUSSE	1991 : Jean-Louis SAUBION
2001 : Colette LAGUE	2003 : Bernard PRAT
2004 : Maurice TESTEMALE	

Association laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles

www.francas40.fr

Panneau d'exposition réalisé par les Francas à l'occasion de leur cinquantième anniversaire
 © James Camus/Archives départementales des Landes



Documents et objets présentés lors de la journée « Histoire(s) en Mouvement(s) »
© James Camus/Archives départementales des Landes

Conclusion

Aujourd'hui, l'idée que les archives doivent être sauvegardées pour ne pas perdre notre passé réunit différents acteurs, notamment l'ADAJEP. Ils mettent en œuvre les moyens pour favoriser la mise en relation des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et l'ensemble des partenaires. Ces derniers, indispensables pour la réussite d'une journée d'information, sont principalement les conseils généraux et les Archives départementales ainsi que le ministère en charge de la Jeunesse.

Les expériences réalisées dans différentes régions, PACA, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et donc dans les Landes et en Aquitaine, ont démontré le bien fondé de la démarche des journées de sensibilisation. Celles-ci ont permis des dépôts de documents appartenant soit à des militants soit à des collectivités associatives ayant eu un rôle déterminant dans leur secteur d'activité. Ces dépôts ont prouvé que, souvent, l'investissement des militants dans l'action citoyenne les a amenés à prendre des responsabilités électives au niveau local ou départemental. En devenant des acteurs de la vie publique ils sont devenus des passerelles entre l'éducation populaire et les politiques. Ces engagements aident à lever les malentendus qui peuvent persister.

Depuis le rapport Condorcet sur l'organisation de l'instruction publique (1792), les grands moments de l'éducation populaire se caractérisent par des actions d'hommes et de femmes, de groupes qui se rassemblent pour défendre, parfois au péril de leur vie, des valeurs. L'histoire a retenu ces moments (les lois sur l'école

publique, la création des universités populaires, la conquête du temps de loisirs, l'invention du concept d'éducation permanente, etc.). Mais d'autres moments, plus flous, ne peuvent s'analyser et s'apprécier qu'à travers l'étude des documents qui les ont façonnés (la démocratisation de la vie culturelle, l'évolution du fait associatif, l'investissement du temps libéré, etc.).

Les documents, eux aussi, sont mortels si rien n'organise leur conservation. Il faut donc garder l'empreinte de notre passé avant qu'il ne nous quitte.

Lors de la démarche « Jeunesses en avant », une fonctionnaire territoriale en charge des questions de jeunesse a pointé, comme enjeu de ces politiques publiques, la nécessité, avant que ne s'installent les freins des adultes « d'accompagner les utopies des jeunes ». Dans les figer dans la nostalgie, la journée « Histoire(s) en mouvement(s) » avait l'ambition d'installer entre ces utopies passées ou à venir et les Archives « une intime et inébranlable unité ». Y est-elle parvenue ? C'est l'avenir qui le dira.

Philippe COURTESSEYRE

Directeur-adjoint de l'éducation, de la jeunesse et des sports
Conseil général des Landes
philippe.courtesseyre@cg40.fr

Clarisse HERLEMONT-VÉNUAT

Responsable du secteur communication-valorisation
Archives départementales des Landes
clarisse.herlemont-venuat@cg40.fr

Alcine SALANGROS

Délégué régional de l'ADAJEP
alcine.salangros@neuf.fr